



Union Fédérale des Syndicats de l'État - CGT

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes Publics

Monsieur Olivier DUSSOPT,
Secrétaire d'État chargé de la Fonction publique.

139 rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Montreuil, le 15 mars 2019

Objet : Préavis de grève pour la journée du 28 mars 2019

Messieurs les Ministres,

La CGT organise une journée de mobilisations contre la réforme des congés bonifiés initiée par Emmanuel Macron et son gouvernement.

Cette journée sera aussi l'occasion de rappeler toute une série de revendications comme l'application du droit commun aux trois versants de la Fonction publique, la définition claire et simplifiée du CIMM, ...

Dans le cadre de cette journée de mobilisations, des agent.e.s pourraient décider de cesser le travail.

En conséquence, je vous prie de vouloir considérer la présente comme valent préavis de grève pour la journée du 28 mars 2019, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agent.e.s travaillant en horaires décalés.

Ce préavis concerne l'ensemble de la Fonction publique de l'État.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire Général de l'UFSE
Jean-Marc CANON

Copie à M. Le Goff, Directeur Général de la Fonction publique.

Union Fédérale des Syndicats de l'État - CGT

263, Rue de Paris - case 542 - 93514 Montreuil CEDEX tel : **01 55 82 77 67** ou **56**-mel : ugff@cgt.fr